AGENCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
La transformation commence ici

Guide de communication éditeurs et relais de déploiement (ARS et GRADeS)

Vague 2 du Ségur Médico-Social

Juillet 2026 | ANS

Objectifs du document

Contexte

Le retour d'expérience de la Vague 1 a mis en évidence un manque de coordination des prises de parole entre les différentes parties prenantes. En particulier, certaines communications émanant des éditeurs et des régions ont pu se croiser, générant des incompréhensions et de nombreuses questions de la part des établissements et services (ESSMS).

Ce constat souligne la **nécessité de mieux organiser la diffusion de l'information** afin d'assurer une bonne lisibilité des messages et d'éviter toute confusion.

Objectifs

Ce guide a pour vocation d'**accompagner** les fédérations, les régions (**ARS et GRADeS**) et les **éditeurs** dans la structuration de leurs communications, en poursuivant **deux objectifs principaux** :

- **Clarifier la temporalité des communications** : définir à quel moment chaque acteur doit intervenir afin que les messages soient diffusés de manière cohérente et progressive.
- **Harmoniser les messages** : proposer des éléments de langage communs, réutilisables par l'ensemble des parties prenantes, afin de garantir une communication claire, homogène et compréhensible par les structures.

Principes directeurs de communication

Les principes partagés par la DNS lors de la dernière journée régions / éditeurs, constituent le socle du dispositif de communication :

Une communication initiale portée par l'État et relayée par les régions

La première prise de parole doit être portée au niveau national afin de poser le cadre, les objectifs et les grandes orientations. Cette communication est ensuite déclinée par les régions et les fédérations, qui l'adaptent au contexte régional.

Une communication dans un second temps par les éditeurs

Les éditeurs interviennent dans un second temps, une fois le cadre institutionnel clairement posé, afin d'apporter des informations opérationnelles et spécifiques à leurs solutions.

Une communication progressive (« perlée »)

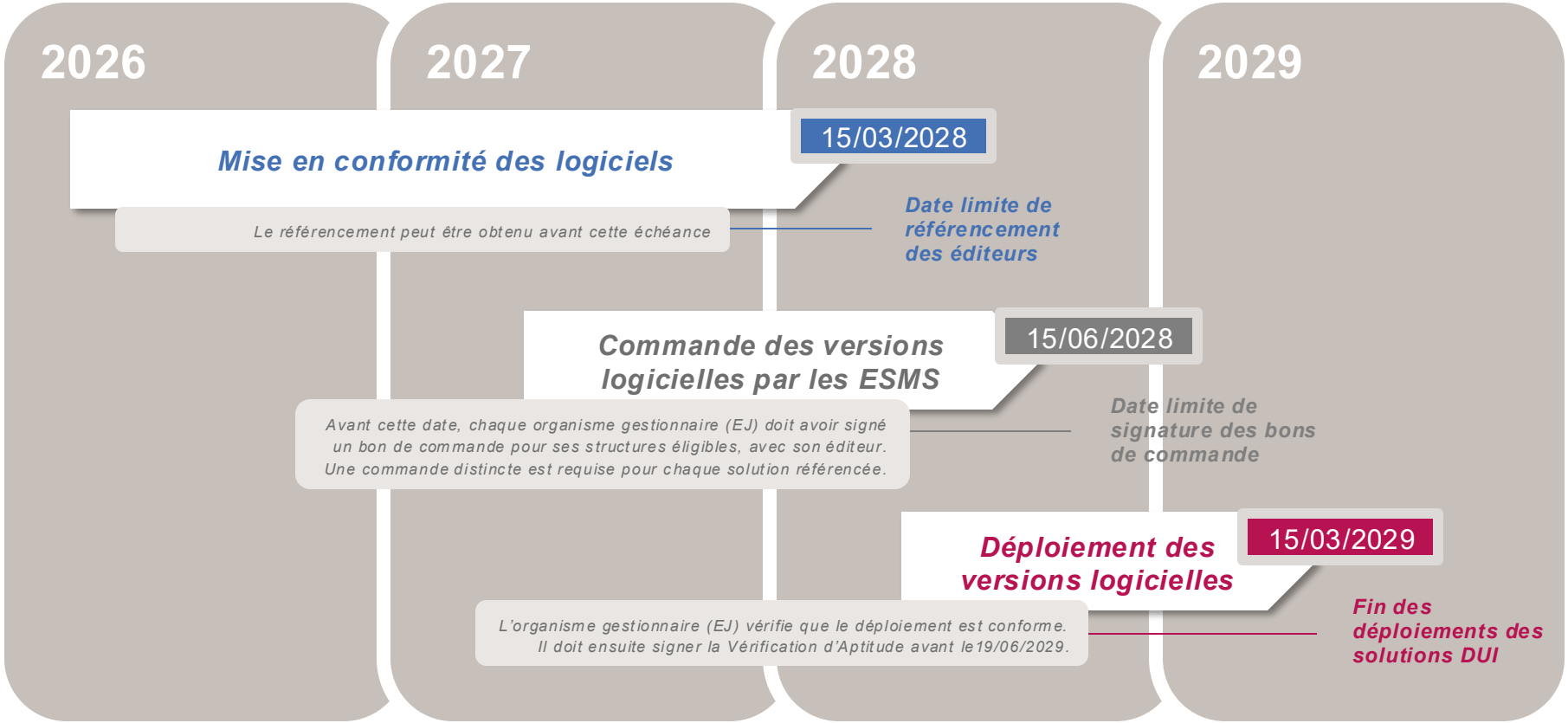
La communication doit être étalée dans le temps afin d'éviter de mobiliser trop tôt les structures (ESSMS).

Cette approche progressive permet de :

- maintenir un niveau d'attention adapté
- diffuser l'information au moment où elle devient réellement utile
- faciliter l'appropriation des messages par les structures

Les sections suivantes du guide préciseront la temporalité recommandée des communications ainsi que des exemples d'éléments de langage à mobiliser selon les différentes étapes.

Calendrier de référence et jalons clés – éditeurs et régions



Ce calendrier constitue le cadre de référence pour coordonner les communications et les actions des éditeurs et des régions.

Plan de communication



15/03/2028 — *Date limite de référencement des éditeurs*

15/06/2028 — *Date limite de signature des bons de commande*

15/03/2029 — *Fin des déploiements des solutions DUI*

19/06/2029 — *Fin de signature des VA*

2026

2026 → S1 2027
Informer et acculturer

2027

S2 2027 → mars 2028
Poursuivre l'acculturation et signer les bons de commande

2028

Mars → 15 juin 2028
Accélérer et finaliser la signature des bons de commande

2029

2028 → 19 juin 2029
Déployer au plus tôt et signer la vérification d'aptitude

Ce calendrier présente les **principales étapes de la stratégie de communication et d'accompagnement** des régions et des éditeurs jusqu'à la fin du dispositif. Il offre une **vision globale** des différentes échéances du programme, **tout en restant évolutif**. Les actions et leur calendrier pourront être **adaptés** en fonction du **niveau d'avancement** de chaque éditeur. La communication sera déclinée selon les **4 étapes du processus**.

Pour rappel, les communications des éditeurs viennent idéalement dans un second temps et s'inscrivent en complément des communications régionales et en appui des messages relayés par les fédérations du secteur.

Phase 1 – Informer et acculturer

Cette première phase vise à **faire comprendre le dispositif** Ségur Vague 2 aux ESSMS, à expliquer les **bénéfices attendus** et à leur permettre **d'anticiper les démarches** nécessaires avant leur engagement dans le programme.

Rôle clé de la région

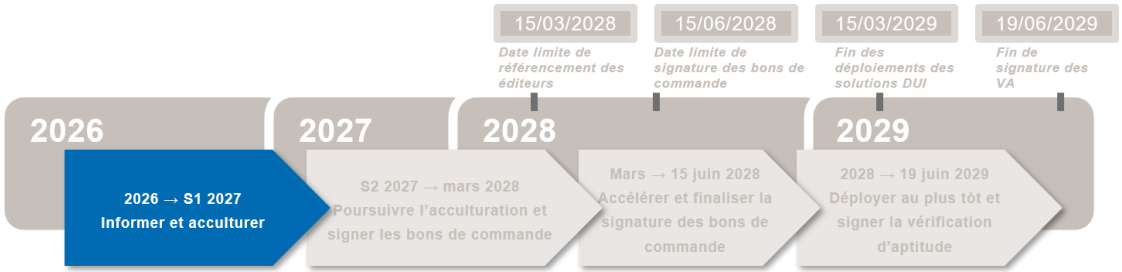
Donner une **vision claire du dispositif** (objectifs, éligibilité, calendrier, périmètre couvert par la prestation) pour permettre l'anticipation des actions.

***Formats recommandés** : webinaires de lancement, diffusion des fiches apports métiers de la Vague 2, relais fédérations*

Rôle clé de l'éditeur

Initier les premiers échanges et **confirmer** aux clients le **positionnement de l'éditeur sur les différents profils** de la Vague 2.

***Formats recommandés** : présentations simplifiées, démonstrations, RDV exploratoires*



Messages clés à faire passer aux ESSMS

Pour les ESSMS **n'ayant pas connu la Vague 1**

- **Comprendre le dispositif Ségur Vague 2** – Expliquer le SONS, les conditions d'éligibilité et le périmètre financé afin que les structures comprennent ce que le dispositif prend en charge et les bénéfices attendus (en savoir plus). Si elle respecte les critères précisés dans l'arrêté de financement, la structure peut bénéficier d'une **prestation Vague 1 + Vague 2**.
- **Découvrir les apports de la Vague 2** – Présenter les évolutions fonctionnelles apportées par la Vague 2 et les usages associés afin de permettre aux structures de se projeter dans leur futur projet numérique (en savoir plus).
- **Anticiper les prochaines étapes** – Donner une vision claire du calendrier et accompagner les structures dans la préparation des prérequis nécessaires à leur entrée dans le dispositif (parcours guidé), dont ceux liés à la contractualisation avec l'ANS et à la commande de cartes / certificats.

Pour les ESSMS **ayant connu la Vague 1**

- **Inscrire la Vague 2 dans la continuité de la Vague 1** – Rappeler les principes du SONS et expliquer comment la Vague 2 complète les travaux déjà engagés dans le cadre du programme ESMS Numérique et du SONS Vague 1.
- **Comprendre les nouveautés de la Vague 2** – Mettre en avant les nouvelles fonctionnalités, les nouveaux usages et les bénéfices attendus pour les professionnels et les structures (en savoir plus).
- **Se préparer dès à présent** – Sensibiliser les structures aux échéances à venir et vérifier que les prérequis administratifs et techniques sont toujours réunis pour faciliter leur engagement dans le dispositif (parcours guidé).

Phase 2 – Poursuivre l'acculturation et signer les BDC

Cette deuxième phase vise à accompagner les ESSMS dans la **préparation de leur engagement**, afin qu'ils puissent **choisir librement la prestation SONS**, approfondir leur compréhension des fonctionnalités de la **Vague 2**, réunir les **prérequis** nécessaires et signer leur bon de commande dans les meilleures conditions.

Rôle clé de la région

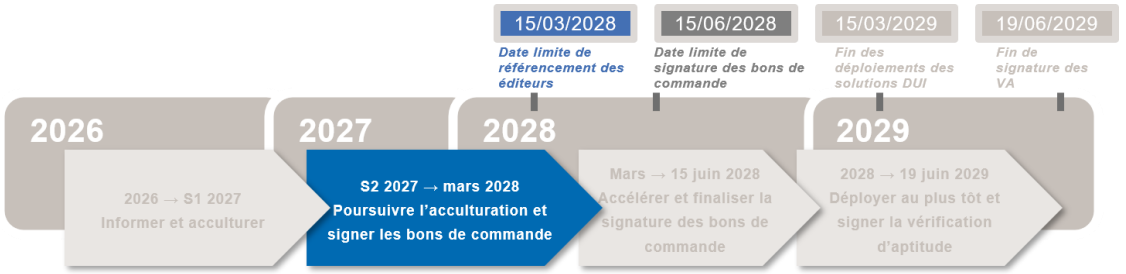
Accompagner les ESSMS vers un engagement éclairé en les aidant à comprendre et anticiper les prérequis, les règles du dispositif, le processus de référencement et les points de vigilance.

***Formats** : ateliers, infographies ANS, campagnes, webinaires « préparer son engagement »*

Rôle clé de l'éditeur

Transformer l'intérêt des structures en projet concret en les aidant à se projeter dans le déploiement et à préparer la signature du bon de commande.

***Formats** : RDV individualisés, démonstrations, propositions, relances ciblées*



Messages clés à faire passer aux ESSMS

S'assurer d'être prêt avant de s'engager

Un certain nombre de **prérequis indispensables au déploiement sont à anticiper au plus tôt** par la structure :

- *contractualisation avec l'ANS sur l'EJ* (nouveaux entrants)*
- *mise à disposition ou renouvellement des MIE* (aide possible par les éditeurs)*
- *enregistrement des professionnels dans le RPPS via RPPS+*
- *disponibilité d'une MSSanté fonctionnelle pour les structures déjà engagées dans la Vague 1*
- *préparation à l'interopérabilité VT PH-DUI*
- *compréhension des rôles et des habilitations*

Choisir de s'engager de façon éclairée

***2 types de prestations** : Vague 2 ou Vague 1 + Vague 2*

Chaque structure doit savoir à quel type de prestation elle peut prétendre avant de signer le bon de commande

- Les structures doivent vérifier que la solution retenue est **référencée ou en cours de référencement pour leur profil** (ici),
- **Un éditeur peut adresser un bon de commande jusqu'à 120 jours avant la fin estimée de son référencement** ; certaines structures pourront être sollicitées dès 2027.
- Des **déploiements pilotes** seront réalisés en 2028 afin de sécuriser la généralisation des installations.

Sécuriser la signature du BDC

Avant de signer, les structures doivent :

- vérifier que tous les établissements concernés figurent dans le bon de commande,
- connaître les règles du dispositif,
- et s'assurer de l'absence de reste à charge sur le périmètre financé par le Ségur.

Pour rappel, un organisme gestionnaire ne peut signer qu'un seul BDC par solution « référencée Ségur ».

**MIE – Moyen d'Identification Electronique*
EJ – Entités Juridiques

Phase 3 – Accélérer et finaliser les bons de commande

La phase de référencement des éditeurs est désormais achevée. Les ESSMS doivent **finaliser** leur engagement avant le 15 juin 2028 afin de bénéficier gratuitement de la montée de version de leur DUI. L'objectif de cette phase est de **lever les derniers freins** et de sécuriser la signature des bons de commande dans les délais.

Rôle clé de la région

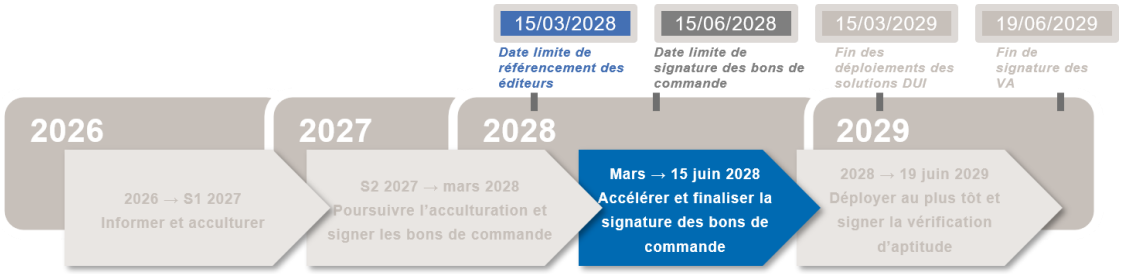
Mobiliser les structures non engagées et rappeler l'échéance du 15 juin 2028 afin d'éviter toute sortie du dispositif pour défaut de passation de commande.

Formats recommandés : *flash infos et communications d'alerte, campagnes de relance ciblées, suivi des structures non engagées*

Rôle clé de l'éditeur

Faire aboutir les engagements en accompagnant les structures jusqu'à la signature du BDC et en levant les derniers freins opérationnels ou organisationnels.

Formats recommandés : *appels et rdv de suivi, relances personnalisées, accompagnement à la contractualisation*



Messages clés à faire passer aux ESSMS

Mesurer les impacts d'un non-engagement

Rappeler que l'absence de signature avant le 15 juin 2028 entraîne la **sortie du dispositif** et la **perte du financement associé**. La structure s'expose alors à :

- un **risque d'isolement et de rupture des parcours**, avec une solution moins interopérable
- un **risque cyber renforcé**, en ne bénéficiant pas des évolutions et standards de sécurité portés par le Ségur
- un **manque à gagner financier**

Identifier et lever les freins à la signature

Inviter les structures à **signaler** sans attendre les **difficultés** administratives, techniques, organisationnelles ou décisionnelles susceptibles de retarder leur engagement.

Sécuriser la signature avant l'échéance

S'assurer que les **circuits de validation** sont mobilisés, que le projet est **conforme** aux règles du dispositif et que toutes les **conditions** sont **réunies** pour permettre la signature du bon de commande dans les délais.

La conformité Ségur devient progressivement incontournable. En profitant dès maintenant du financement Vague 2 pour migrer vers une solution conforme, les ESSMS anticipent les futures exigences réglementaires et facilitent leur accès aux prochains dispositifs nationaux de financement.

Phase 4 – Déployer et signer la Vérification d'Aptitude

Une fois le bon de commande signé, les ESSMS entrent dans la **phase de déploiement**. L'enjeu est désormais de **mettre en œuvre la solution**, d'accompagner les utilisateurs dans son appropriation et de **finaliser** le projet par la signature de la Vérification d'Aptitude (VA).

Rôle clé de la région

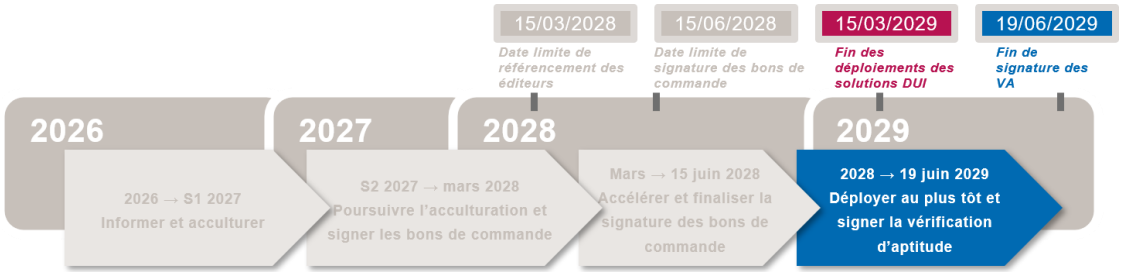
Suivre l'avancement des déploiements, accompagner les structures en difficulté et valoriser les premiers usages afin de maintenir la dynamique régionale jusqu'à la clôture du dispositif.

Formats recommandés : *animation régionale, webinaires de partage de bonnes pratiques et retours d'expérience, tableaux de bord*

Rôle clé de l'éditeur

Garantir un déploiement réussi en accompagnant les structures jusqu'à la prise en main effective de la solution et à la signature de la Vérification d'Aptitude.

Formats recommandés : *formations utilisateurs, support et assistance, ateliers de prise en main, suivi post-déploiement*



Messages clés à faire passer aux ESSMS

Préparer un déploiement réussi

Anticiper l'organisation du projet, **mobiliser** les équipes concernées, **planifier** les formations et **préparer** l'arrivée des nouveaux services afin de faciliter la mise en œuvre de la solution. **S'assurer que les prérequis de l'étape 2 ont été réalisés.** Le déploiement doit être intégralement terminé **avant le 15/03/2029**. Les trois mois complémentaires sont réservés à la signature de la VA et non à la poursuite des déploiements.

Tester et valider la solution déployée

Vérifier le bon fonctionnement des fonctionnalités déployées. La structure ne peut signer le PV pilote ou la VA que lorsque les **fonctionnalités** clés de la solution sont pleinement **opérationnelles** et que l'éditeur a mis à disposition un **dispositif de formation adapté** (sessions collectives et/ou parcours de formation en autonomie). **Signer la VA dès que ces conditions sont réunies** afin de sécuriser la clôture administrative du projet.

Transformer le projet en usages durables

La signature de la VA marque la fin du SONS Vague 2 mais surtout le **début des usages**.

Des établissements pilotes seront mobilisés en 2028 afin de valider les premières installations en conditions réelles et de sécuriser la généralisation des déploiements. La signature du PV pilote nécessite des vérifications complémentaires à celles attendues pour la Vérification d'Aptitude (VA). En savoir plus

Ressources utiles pour accompagner les ESSMS

Pour accompagner les ESSMS tout au long de leur parcours, les régions et les éditeurs peuvent s'appuyer sur les **ressources mises à disposition par l'ANS** : *présentation de la Vague 2, prérequis à anticiper, solutions référencées, fiches usages, FAQ et outils d'aide au déploiement.*

Comprendre le dispositif et préparer son engagement

Webinaire de présentation de la Vague 2 DUI

Pour comprendre le dispositif, ses objectifs, les bénéfices attendus et les principaux prérequis à anticiper par les structures (contractualisation ANS, MIE, certificats, interopérabilité, etc.).

Page Ségur médico-social

La page ANS dédiée au Ségur dans le médico-social pour accéder à toutes les ressources et les futures mises à jour des documents.

Identifier les structures et les solutions éligibles – Signer le bon de commande

Base des ESSMS éligibles

Pour vérifier l'éligibilité d'une structure au dispositif.

Liste des solutions référencées et en cours de référencement

Pour orienter les ESSMS vers les solutions adaptées à leur profil (PA, PH, DOM, PDE, PDS, AHI).

Signer le bon de commande SONS Vague 2 : points d'attention

Pour aider les structures dans la signature du bon de commande

Valoriser les bénéfices et accompagner les usages

Fiches usages / apports métiers de la Vague 2

Pour illustrer concrètement les bénéfices attendus pour les professionnels et les structures.

FAQ Médico-Social - Questions fréquentes | Agence du Numérique en Santé

Pour répondre aux questions les plus fréquentes des ESSMS et des organismes gestionnaires.

Aller plus loin

- Appel à financement (AF)
- Dossier de spécifications de référencement (DSR)
- Les webinaires à venir de l'ANS – ICI
- Les replays et ressources disponibles sur le site de l'ANS – ICI

Une communication claire, coordonnée et progressive est un facteur clé de réussite de la Vague 2.

Merci à l'ensemble des ARS, GRADeS, fédérations et éditeurs pour leur mobilisation au service de la transformation numérique du secteur médico-social.

